

# Les enseignants non syndiqués menacent d'aller vers une grève illimitée

Page 3

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Affaires de corruption : procès en audiences publiques

### Les ministres et patrons impliqués jugés à partir de lundi

Page 24

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4942 - Jeudi 28 novembre 2019 - Prix : 10 DA

### Campagne électorale

# Les candidats continuent à décliner leurs promesses

Page 2

## Le jeudi noir

Par Mohamed Habili

**E**n France, tous les regards sont tournés vers le 5 décembre prochain, appelé par avance le jeudi noir, une journée d'action à laquelle ont l'intention de prendre part les travailleurs de plusieurs secteurs d'activité, allant des cheminots aux avocats, passant par le personnel au sol d'Air France et, ce qui est tout de même un comble, par les policiers, ou du moins par une partie d'entre eux. Personne ne semble douter qu'à cette occasion la mobilisation sera grande et qu'elle s'étendra à une bonne partie du pays. Ni qu'elle soutiendra aisément la comparaison avec celle qu'elle s'est donnée par défi ou par assurance comme référence : la grève commencée le 5 décembre 1995, qui s'était prolongée sur plusieurs jours, et qui en son temps avait elle-même été considérée comme la plus importante action de protestation depuis la fameuse agitation de mai 1968. Le plus remarquable, c'est que les deux mobilisations sont provoquées exactement par le même motif : une réforme des retraites tendant à abolir les régimes particuliers à certaines professions pour les fondre tous ensemble dans un même système dit universel. Ce qui a dû être retiré en 1995 sous la pression de la rue, le gouvernement actuel l'a ressorti moyennant quelques légères modifications, estimant le moment venu de le faire passer. Ou plus exactement s'étant convaincu au moment où il arrivait au pouvoir, il y a maintenant deux ans et demi, que les temps étaient désormais favorables pour un passage en force.

Suite en page 3

### Depuis le Commandement des Forces aériennes

# Gaïd Salah : «L'Algérie n'acceptera ni ingérence ni injonction»



En visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a évoqué les tentatives d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie. Lire page 2

Plus de 6 800 demandes enregistrées en 2018

## La protection de la propriété industrielle fait son chemin

Page 3

Afrique/Alimentation

## Réunion de haut niveau à Niamey sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

Page 13

Depuis le Commandement des Forces aériennes

# Gaïd Salah : «L'Algérie n'acceptera ni ingérence ni injonction»

■ En visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah a évoqué les tentatives d'ingérence dans les affaires internes de l'Algérie.

Par Meriem Benchaouia

Le vice-ministre de la Défense nationale a affirmé que l'Algérie libre et souveraine dans ses décisions, n'accepte aucune ingérence ou diktat et ne se soumet à aucune tractation de la part de quiconque, et que ce peuple vaillant déjouera les tentatives de cette bande qui, après avoir échoué dans tous ses desseins, fait recours à des parties extérieures, notamment celles connues pour leur profonde haine historique et qui ne veut pas le bien de l'Algérie et de son peuple. «Le peuple algérien qui a réussi à faire sortir le pays des différentes épreuves et obstacles, est capable aujourd'hui de déjouer les plans de la bande et de ses relais. Il sait parfaitement comment surmonter la situation actuelle, avec sagesse et lucidité, et mener l'Algérie à bon port et vers une nouvelle phase radieuse. Il sera le seul à en tracer les repères prometteurs, grâce à sa détermination et à l'engagement de son armée à préserver l'Algérie libre, indépendante et souveraine dans ses décisions, n'acceptant aucune ingérence ou diktat et ne se soumettant à aucune tractation de la part de quiconque et je dis bien de la part de quiconque», a-t-il dénoncé. «Ce peuple vaillant, ajoute-t-il, déjouera les tentatives de cette bande qui, après avoir échoué dans tous ses desseins, fait recours à des parties extérieures, notamment celles connues pour leur profonde haine historique et qui ne veut pas le bien de l'Algérie et de son peuple. Ce peuple qui a crié haut et fort qu'il n'a pas besoin de leçons quelle que soit leur origine, sait parfaitement comment répondre au moment opportun à ces portavoix qui tentent en vain de s'immiscer dans ses affaires et d'entraver le processus du passage de l'Algérie à une nouvelle ère, où elle tracera sa voie avec constance vers le progrès et la prospérité, dans la sérénité et la quiétude».

**«Le peuple saura mener son pays vers des horizons prometteurs»**

Et d'ajouter que les signes de ce futur prometteur se profilent à l'horizon, «cette position courageuse et historique a été celle de tous les Algériens valeureux durant la glorieuse Révolution de libération. En effet, à l'exception des traîtres qui ont vendu leur conscience au colonialisme tyrannique, la position prise par le peuple algérien à l'époque à travers

tout le pays, fut une position mémorable et irréprochable, que nul ne peut nier». «Ce même peuple qui a réussi à surmonter les épreuves, saura, avec l'aide d'Allah, mener son pays, aux côtés de son armée, vers un futur où se concordent la vision et l'objectif, des valeureux hommes d'hier et d'aujourd'hui, voire de ceux de demain, génération après génération», a-t-il ajouté. Selon lui, les prochaines élections présidentielles sont la porte pour accéder à des horizons prometteurs augurant d'autres réalisations nationales et permettant aux Algériens la poursuite du processus d'édification nationale escomptée. «Les signes de ce futur prometteur se profilent à l'horizon. La bonne intention et le souci nous animent, avec détermination et dévouement, pour réunir toutes les garanties tangibles, permettant de préserver le choix des Algériens lorsqu'ils auront à exprimer leurs voix lors des prochaines élections présidentielles. Ce sont là des garanties manifestes à travers lesquelles nous tenons à ce que le citoyen algérien ait le sentiment que sa voix atteindra la destination qu'il lui a voulue. Désormais, la responsabilité incombe au peuple souverain. Il est aujourd'hui, à la lumière de ces garanties électorales, le



PH/D. R.

premier et l'unique responsable de ses choix», a déclaré le vice-ministre de la Défense nationale. Il a, par ailleurs, affirmé que les prochaines élections présidentielles sont la porte pour accéder à des horizons prometteurs augurant d'autres réalisations nationales et permettant aux Algériens la poursuite du processus d'édification nationale escomptée.

M. B.

## Ahmed Gaïd Salah en visite aujourd'hui au commandement de la Garde républicaine

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP effectue aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au Commandement de la Garde républicaine, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors de cette visite, le général de corps d'armée présidera «une réunion d'orientation avec les cadres et personnels de la Garde républicaine», ajoute la même source. R. N.

Campagne électorale

## Les candidats continuent à décliner leurs promesses

Les candidats en lice pour la Présidentielle du 12 décembre ont poursuivi leurs meetings électoraux, proposant à travers leurs discours une série de solutions à la crise que vit le pays, en accordant la priorité au volet social. Au douzième jour de la campagne électorale le candidat Ali Benflis a été confronté à une forte opposition de la part de la population qui a voulu l'empêcher de tenir son activité. Il a noté des excès de violence (lancer de pierres), chose qu'on n'a pas observé jusqu'ici durant la campagne électorale. Quant au candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune, il n'a pas programmé de meeting durant deux jours.

**«Dépassements» : Bengrina veut se plaindre auprès de Gaïd Salah**

Actualité oblige, le candidat à l'élection présidentielle, Abdelkader Bengrina a commenté la dernière annonce du gouvernement. Il s'en est pris à Abdelkader Bensalah, chef de l'Etat, et Nouredine Bedoui, Premier ministre, après l'annonce du nouveau découpage

administratif. Pour lui, les grandes décisions ne sont pas du ressort de l'actuel gouvernement provisoire. «Ce ne sont pas vos prérogatives messieurs Bensalah et Bedoui !», a-t-il lâché. Le candidat du parti El Bina, s'est interrogé si la création de ces nouvelles wilayas n'était qu'un détournement pour la promotion de certains walis délégués désignés par la bande. Lors d'un meeting animé à Médéa, il s'est engagé à libérer le moudjahid Lakhdar Bouragaa, s'il est élu président. Il a encore déclaré que «personne ne nie le rôle de moudjahid Bouragaa qui symbolise l'Etat algérien». Cependant, il dit : «Je n'interférerai pas dans les décisions de la justice», soulignant dans le même contexte, qu'il ne libérera pas ceux qui ont conspiré contre l'Algérie et qui ont anéanti la vie politique et financière du pays.

Sans citer de nom, Bengrina a également parlé d'une «certaine administration» qui aurait donné des instructions pour faire la promotion d'un autre candidat, à Baraki, Alger et Chlef et dans deux autres wilayas. Ainsi, Bengrina a annoncé qu'il allait se plaindre auprès du général de corps d'armée, Gaïd

Salah. «S'ils ne s'arrêtent pas, je vais envoyer une lettre au chef d'état-major de l'Armée nationale populaire. Je lui dirai qu'il y a des instructions qui ont été données hier pour favoriser un candidat dans certaines wilayas. Je vais dénoncer les noms, les postes et mêmes les grades s'ils en ont, de tous ceux qui font ces pratiques», a-t-il lâché. Il a aussi évoqué la problématique des langues en Algérie, s'engageant à en finir avec «la langue de Molière, résidu de la colonisation».

**Mihoubi : «L'Algérie n'est pas une République bananière !»**

Pour le candidat Azzedine Mihoubi, l'application de l'article 08 se fera par la sortie des Algériens par millions le 12 décembre. Il a déclaré que le peuple algérien est en mesure de consacrer la volonté populaire qui ne peut être négligée le 12 décembre, une volonté, selon lui, exigée depuis le 22 février. Lors d'un meeting populaire organisé dans la wilaya de Constantine, Mihoubi a indiqué que le peuple est souverain dans son autodétermination et porter

atteinte à l'Armée nationale populaire est totalement inacceptable, ajoute-t-il. Il a également promis de protéger le peuple et les institutions de l'État, ajoutant que «l'Algérie n'est pas une République bananière. C'est un pays libre, souverain capable de relever tous les défis». L'ancien ministre de la Culture a déclaré enfin que «le peuple algérien est plus fort que toutes ces conspirations qui se trament contre lui ici et là», soulignant que «les prochaines élections présidentielles, prévues le 12 décembre prochain, étaient un rendez-vous pour concrétiser la volonté du peuple».

**Belaid promet un plan national pour l'habitat**

Abdelaziz Belaid s'engage à mettre en place un plan national pour l'habitat afin d'éradiquer la crise du logement. Pour cela, le candidat préconise l'accompagnement des hommes d'affaires et les investisseurs dans le domaine. «Les promoteurs doivent aider dans le relogement des gens à faible revenu», dira-t-il, lors d'un meeting dans la wilaya de Laghouat.

Louiza Ait Ramdane

Belabed veut «dialoguer» seulement avec les seuls partenaires sociaux

# Les enseignants non syndiqués menacent d'aller vers une grève illimitée

■ Hier encore, la majorité des établissements primaires étaient paralysés pour le troisième jour cette semaine. Après qu'ils aient décidé de maintenir leur grève cyclique de trois jours et de boycotter les examens du premier trimestre, les enseignants menacent d'opter pour une grève illimitée au cas où la tutelle ne réagit pas à leur mouvement.

Par Thinhinene Khouchi

La série d'échecs des réunions avec le ministère de l'Éducation nationale ainsi que «le manque de considération» de Belabed ne font qu'aggraver les choses. Les enseignants sont déterminés à avoir gain de cause à n'importe quel prix. Le ministre, de son côté, campe sur sa position. En effet, après avoir menacé les grévistes de l'application des procédures administratives relatives au licenciement de ceux ayant refusé de regagner leurs postes de travail, au lieu d'apporter des solutions et de se réunir avec la coordination des enseignants du primaire, il a indiqué lors de sa dernière déclaration que s'il y a des négociations, ça se fera avec les partenaires sociaux seulement et non pas avec les enseignants autonomes. Réagissant à cette déclaration, les enseignants grévistes qui n'ont aucune couverture syndicale, assurent qu'ils vont maintenir leur grève cyclique et menacent de passer à une grève illimitée. Selon certains enseignants qui dénoncent le mépris de leur responsable, «le ministre», «depuis le début, notre mouvement n'a aucune couverture syndicale. On est autonomes, pourquoi il ne veut pas s'entretenir avec nous ?» nous dira un représentant des enseignants du primaire qui a voulu garder l'anonymat. «Il est dans l'obligation de se réunir avec nous et d'apporter des solutions et réponses à nos revendications», ajoutera-t-il. Concernant la grève, hier pour le troisième



jour cette semaine, les écoles primaires étaient paralysées. Le taux de participation à cette grève était très élevé. Par exemple à Alger plus de 80% des écoles primaires étaient paralysées. Lundi prochain un nouveau sit-in aura lieu devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale pour exiger du changement. Enfin, il est important de rappeler que concernant la révision du volume horaire et la dispense des enseignants des tâches non pédagogiques, comme l'encadrement des élèves dans la cour et les cantines, ainsi que les revendications liées au volet pédagogique, le communiqué de la coordination des enseignants du primaire indique que le ministère de l'Éducation n'a pas apporté

de réponses à ces points-là. Pour le décret présidentiel 266/14, le ministère de l'Éducation a expliqué aux enseignants qu'il sera appliqué à partir de 2020. Mais sans effet rétroactif à compter de 2014, comme cela a été revendiqué par les protestataires. Par ailleurs, la coordination des enseignants réitère son appel pour l'organisation d'une réunion avec le ministre de l'Éducation nationale en personne pour étudier leurs revendications. Au cas où cette réunion n'aura pas lieu, les enseignants du primaire menacent d'opter soit pour une grève illimitée, soit le boycott des examens du premier trimestre. Mais pour le moment, la coordination des enseignants annonce la poursuite de son mouvement de

protestation jusqu'à satisfaction de ses revendications. Ils vont donc maintenir leur grève cyclique de trois jours par semaine et appellent à un nouveau sit-in lundi prochain devant l'annexe du ministère de l'Éducation nationale. Enfin, rappelons que les enseignants du cycle primaire réclament l'amélioration des conditions de travail et les moyens pédagogiques nécessaires, l'uniformisation des fiches techniques et des approches pédagogiques pour les manuels scolaires de tous les niveaux du primaire, limitation des missions des enseignants du primaire au volet pédagogique uniquement et de les dispenser des séances d'éducation sportive ou de surveillance des élèves. T. K.

Plus de 6 800 demandes enregistrées en 2018

## La protection de la propriété industrielle fait son chemin

Le directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (Inapi), Abdelhafid Belmahdi, a fait état, avant-hier à Alger, de plus de 6 800 demandes d'enregistrement de propriétés intellectuelles et industrielles en Algérie, formulées en 2018 par des entreprises et des personnes physiques.

Un chiffre vraisemblablement en croissance, qui reflète désormais une prise de conscience réelle au sein des entreprises menacées par le fléau de la contrefaçon industrielle qui au-delà du copiage du savoir-faire et du sapage de l'innovation, cause la perte d'image et de notoriété et dévalorise des entreprises légales. Force est de constater, en effet, que le domaine de la contrefaçon dépasse largement celui du commerce du faux engrangeant des sommes colossales, mais c'est aussi celui à plus haute échelle touchant à

l'existence et à la crédibilité même des entreprises. Ce n'est donc pas anodin que cette pratique, passive de justice, est considérée comme étant un crime économique tant les préjudices portés aussi bien contre les titulaires et contre les Etats sont multiples et financièrement importants, sans parler des aspects sécuritaires et sanitaires impactant directement ou indirectement sur les consommateurs.

A ce titre, dans une déclaration à la presse en marge de la journée nationale de sensibilisation sur les marques, organisée par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) et l'Inapi, Abdelhafid Belmahdi a expliqué la hausse du nombre de demandes par rapport aux années précédentes par «une prise de conscience quant à l'importance de l'enregistrement des propriétés intellectuelles et

industrielles afin de les protéger de la contrefaçon».

Ainsi, rappelant que les atteintes aux droits de la propriété intellectuelle et industrielle à travers les différentes formes de «contrefaçon» était «un crime» puni par la loi algérienne et internationale, le même responsable a mis en avant l'importance de la sensibilisation et de l'explication du contenu de ces lois et procédures ainsi que des moyens de protection des marques. Il a, de ce fait, appelé les opérateurs économiques à se rapprocher de l'Inapi et du bureau de l'OMPI à Alger pour prendre connaissance de toutes les procédures permettant l'enregistrement et la protection des produits. Pour sa part, le directeur du bureau extérieur de l'OMPI à Alger, Mohamed El Salek Ahmed Ethmane, a affirmé que tous les pays arabes et africains, notamment l'Algérie, ont besoin de

plus de temps pour faire connaître les contenus de la propriété intellectuelle et industrielle et mettre en œuvre les procédures et afférent. Et de soutenir à ce sujet que plusieurs pays industriels développés mettent en place, au profit de leurs sociétés, des enveloppes importantes pour la promotion de leurs produits, de leurs services et de leurs innovations et de les protéger des différentes formes de contrefaçon ou de vol, d'où l'impératif pour les pays en voie de développement de les prendre pour exemple. Selon le représentant de l'OMPI, la vulgarisation et la sensibilisation des marques, des modèles industriels et des indicateurs géographiques permettent de donner un impact positif au marché et d'améliorer les stratégies commerciales et la position pouvant être obtenue par la société. Il a affirmé que l'OMPI œuvre tou-

### LA QUESTION DU JOUR

#### Le jeudi noir

Suite de la page une

Bien qu'il y ait eu depuis, mais plus particulièrement à partir de l'année dernière, avec l'entrée en scène des Gilets jaunes, tout loisir de s'apercevoir de son erreur, il n'a pas cru néanmoins devoir laisser tomber le projet, à tout le moins pendant ce qu'il reste du premier mandat d'Emmanuel Macron. Et l'on comprend pourquoi : il n'est pas aisé pour quelqu'un qui aspire à se faire réélire d'abandonner ce même projet conçu pour être la substance même de son premier mandat, sa principale réalisation. On se souvient peut-être de l'engagement de son prédécesseur, François Hollande, à ne pas briguer un deuxième mandat s'il ne remportait pas la bataille contre le chômage. Si Macron s'était bien gardé de se lier les mains de cette façon, il n'en reste pas moins qu'il avait présenté la réforme des retraites comme la réalisation phare de son premier mandat, celle-là précisément qui devait lui garantir sa réélection. Au vu des difficultés qui sont les siennes aujourd'hui, dont en premier lieu sa persistante impopularité, il ne demanderait pas mieux que de se voir délié d'un engagement d'autant plus pernicieux d'ailleurs qu'il ne l'a pris dans le même style définitif que son prédécesseur par rapport au sien. En fait, les choses ont commencé à mal tourner pour lui depuis un certain 16 novembre 2018, premier des samedis de mobilisation des Gilets jaunes. Si ceux-ci n'ont guère avancé dans leur projet révolutionnaire, ils ont toutefois réussi à mettre fin à son mandat deux années à peine après qu'il eut débuté. Ce n'est pas rien. Et encore, il n'est même plus certain qu'ils aient complètement échoué dans leur principale entreprise, à voir ce qui se prépare en termes de mobilisation pour le 5 décembre. Et au-delà, étant entendu que la grève sera d'autant plus reconductible, et donc longue, qu'elle aura été suivie ce premier jour.

M. H.

jours au développement des outils dans ce domaine à travers l'introduction d'instruments et de politiques sur la base des expériences des autres pays, lesquels seront mis à la disposition des pays membres de l'OMPI.

Au demeurant, les questions de la propriété industrielle restent assez peu maîtrisées dans le monde économique national, faisant que des piles de dossiers s'entassent sur les bureaux du service contentieux de l'Institut national de la propriété industrielle (INAPI) pour dénoncer des cas de contrefaçons et de vols opérés sur des produits, des marques, des logos et autres. D'où l'impérieuse nécessité pour les opérateurs économiques de protéger leurs entreprises, leurs marques, leurs produits.

Lynda Naïli

Impérative communication avec les pays subsahariens

# Pour une approche internationale sur les causes profondes de l'immigration clandestine

■ Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, dans son rapport annuel de 2018 sur les droits de l'Homme en Algérie, à l'adoption d'une approche internationale pour le traitement des causes profondes du phénomène de l'immigration clandestine, notamment à travers des politiques de lutte contre la pauvreté et le soutien de la paix.

Par Fahima N.



Dans son rapport remis par son président Bouzid Lazhari au chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, le CNDH a appelé les pouvoirs publics à «l'impérative communication avec les pays subsahariens afin de les associer dans les efforts de lutte contre l'immigration clandestine, la traite des êtres humains et le trafic». «Il s'agit également d'aider ces pays, en coordination avec les organisations internationales et les pays étrangers, à mettre en place des politiques pour le traitement des causes profondes de l'immigration, liées principalement à la pauvreté, le chaos et les guerres», note le document du CNDH. Le CNDH a mis l'accent, dans ce sens, sur l'impératif pour les autorités de sécurité et autres de «respecter la dignité humaine des migrants à travers

l'adoption d'un traitement devant préserver leur dignité et l'exclusion de toutes les formes de violence physique ou morale, outre l'accès aux services de santé, à la nutrition et à l'hébergement jusqu'à la prise de décisions relatives à leur situation légale dans un cadre de transparence et de justice». Appelant à «l'examen de la possibilité de régulariser la situation des migrants dont l'économie nationale a besoin», le CNDH a fait état de l'existence de plusieurs secteurs ayant besoin de leurs services, notamment le BTP, l'agriculture et le tourisme. Le Conseil a appelé, par ailleurs, à la révision de la loi 08-11, relative aux conditions d'entrée, de résidence et de déplacement des étrangers en Algérie, dans l'objectif de l'améliorer et de la mettre en conformité avec les exigences liées aux droits de l'Homme, notamment

en ce qui concerne «l'accès aux services d'assistance judiciaire au profit des migrants pour leur permettre d'exercer leur droit de recours en cas d'expulsion». Le rapport a évoqué également le phénomène de l'immigration clandestine qui a pris «des proportions dangereuses» depuis 2013 via le Sud, notamment au niveau des frontières avec le Niger et le Mali à un degré moindre, soulignant que «ce phénomène a connu, durant ces dernières années, un changement dans le mode de l'immigration vers l'Algérie des jeunes Africains cherchant un emploi et l'amélioration des conditions de vie à un mode d'immigration caractérisé par une présence intense de femmes, de femmes enceintes et d'enfants sans accompagnateurs». L'accroissement de ce phénomène, selon le CNDH, s'explique

par «l'instabilité de la région, la propagation de groupes terroristes et des activités des réseaux de trafic des immigrés et des bandes de traite humaine et l'absence de politiques de développement socio-économique dans les pays voisins de l'Algérie ainsi que les conflits ethniques dans plusieurs pays africains et l'impact des changements climatiques ayant frappé fortement la région du Sahel et laissant des répercussions graves sur l'agriculture et le pâturage». Par ailleurs, le CNDH a valorisé, dans son rapport, le principe d'exception d'inconstitutionnalité introduit par la Constitution de 2016 et en vigueur depuis le 7 mars 2019, affirmant que ce principe est «un nouveau jalon dans la consolidation de l'Etat de droit et la consécration et la protection des droits de l'Homme». Dans ce cadre, le même document note

que «l'exception d'inconstitutionnalité des lois est un grand pas qui traduit la forte volonté de l'Etat à mettre en œuvre les nouvelles réformes qui sont intervenues pour promouvoir les droits de l'Homme et consolider les libertés individuelles et collectives, conformément aux nouveautés des systèmes juridiques dans de nombreux pays qui ont mis en place les cadres susceptibles de protéger les personnes et leur permettre de défendre leurs droits devant les institutions judiciaires et constitutionnelles». Ce principe permet le contrôle a posteriori de la constitutionnalité des lois, conformément à la loi organique 16-18 du 2 septembre 2018 fixant les modalités d'application de l'exception d'inconstitutionnalité.

F. N./APS

Renforcer le suivi technique du projet

## But : préservation de la biodiversité du parc culturel de l'Ahaggar

Les participants à un atelier sur la gestion participative du patrimoine éco-culturel du parc de l'Ahaggar ont mis l'accent, hier à Tamanrasset, sur le renforcement du suivi technique du projet de préservation de la biodiversité et l'utilisation durable des services éco-systémiques pour atteindre ses objectifs. Les travaux de cet atelier, tenus au siège de la wilaya, font ressortir que ce projet porte, dans sa phase actuelle et après cinq ans du lancement de ses activités, sur la consolidation des approches techniques et méthodiques en vigueur et la reconduction des activités du projet sur les autres sites prioritaires, ainsi que le renforcement du projet de gestion des systèmes des parcs culturels en Algérie, notamment le Parc national cul-

turel de l'Ahaggar (PNCA). Le représentant du ministère de la Culture, Brahim Boutheldja, a indiqué, dans ce cadre, que le projet en question (préservation de la biodiversité) a donné lieu à d'«importants» résultats au niveau du territoire du PNCA, reflétant la conscience des différents acteurs de la nécessité de préservation de la biodiversité et du patrimoine, dans tous ses aspects. Pour le directeur national du projet des parcs culturels en Algérie, Salah Amokrane, «les résultats préliminaires atteints des sorties de terrain ont confirmé la grande importance de ces régions en tant que lieux de prédilection et de peuplement de nombreuses espèces animales et végétales, représentant une biodiversité universelle, et espaces de sédentarisation de

l'homme sur de longues ères faisant de cette région un lieu aux valeurs historique et artistique». La représentante permanente du Programme onusien pour le développement (Pnud) en Algérie, M<sup>me</sup> Blerta Aliko, partie cofinanciant le projet, a affirmé que «l'Etat algérien s'est attelé à la concrétisation de ces écosystèmes pour la préservation de la biodiversité avec une implication de tous les acteurs et partenaires à la démarche». Un état de fait traduit par les efforts déployés par le ministère de la Culture dans ce projet en vue d'assurer la sauvegarde du patrimoine et la réalisation des objectifs via des projets menés selon des approches participatives. Dans son intervention, le wali de Tamanrasset, Djilali Doumi, a mis en exergue l'importance du

thème de l'atelier sur la gestion participative du Parc culturel de l'Ahaggar, avant de souligner l'adhésion de la population locale à cette démarche en vue de répondre, de façon efficiente, aux objectifs du projet. Les participants ont également mis en relief l'importance d'une étude pour l'élaboration d'un schéma de gestion du PNCA, de la gestion participative dans ce projet et des activités éco-touristiques, ont indiqué les organisateurs. Les travaux de l'atelier devront donner lieu à l'élaboration du programme de développement écologique et la mise en œuvre, sur la base de ce projet, de certaines actions «pilotes» au niveau des sites concernés en direction de la population locale, en vue de renforcer la participation des citoyens. Le programme

de l'atelier prévoit aussi des sorties de terrain aux villages de Taguemart et Tirhinanet pour tenir des rencontres avec les populations locales sur des thèmes liés aux enjeux de la préservation du patrimoine éco-culturel. Le projet de préservation de la biodiversité d'intérêt mondial et l'utilisation durable des services éco-systémiques dans les parcs culturels, mené en partenariat avec le Fonds mondial de l'environnement et le Programme onusien pour le développement (Pnud), vise la préservation du patrimoine naturel et culturel, conformément aux principes et objectifs de la convention onusienne sur la biodiversité, et le renforcement des potentialités des cinq parcs culturels de l'Algérie.

Maya S.

Forum des pays exportateurs de gaz

# L'Algérie participe au 5<sup>e</sup> Sommet à Malabo

■ Le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, représentera l'Algérie au 5<sup>e</sup> Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement du Forum des pays exportateurs de gaz (GECF), qui se tiendra vendredi à Malabo (Guinée Equatoriale), a indiqué, hier, le ministère dans un communiqué

P.H.D. R.



Par Salem K.

Le Sommet sera précédé par une Réunion ministérielle extraordinaire du GECF, qui se tiendra le 28 novembre 2019 et le deuxième Séminaire international sur le gaz, prévu le 27 novembre 2019. Le ministre de l'Energie sera accompagné d'une importante délégation composée de hauts responsables des Groupes Sonatrach et Sonelgaz, qui participera à cette occasion à un panel ministériel et à une session sur «le gaz naturel et les objectifs du développement durable», a précisé la même source. Lors de la 21<sup>e</sup> Réunion ministérielle du Forum, tenue en octobre 2019 à Moscou (Russie), les ministres avaient approuvé à l'unanimité la proposition algérienne de l'acte constitutif de l'Institut de recherche du gaz du GECF «GRI», établi en Algérie. Ils ont également approuvé la proposition de tenir la 22<sup>e</sup> Réunion ministérielle du GECF en Algérie en novembre 2020 et désigné le ministre de l'Energie en tant que président du Forum pour l'année prochaine. A rappeler que le GECF est une organisation intergouvernementale créée lors de la 8<sup>e</sup> session du Forum informel de ces pays, tenue à Moscou en décembre 2008. Le Forum est composé de 12 pays qui détiennent, ensemble, plus des deux-tiers des réserves gazières de la planète. Il s'agit de : l'Algérie, la Bolivie, l'Egypte, la Guinée équatoriale, l'Iran, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinité-et-Tobago, les Emirats arabes unis et le Venezuela, alors que l'Azerbaïdjan, l'Irak, le Kazakhstan, la Norvège,

Oman, le Pérou et l'Angola ont le statut de membres observateurs. Les objectifs stratégiques de cette organisation sont de soutenir les droits souverains des pays membres sur leurs ressources en gaz naturel et leur capacité à planifier et à gérer, de façon autonome, le développement, l'utilisation et la conservation des ressources en gaz naturel, de façon durable, efficace et respectueuse de l'environnement, au bénéfice de leurs peuples. Le Forum œuvre, également, à favoriser le dialogue entre les producteurs de gaz et les pays consommateurs afin d'assurer la stabilité et la transparence du marché gazier et un prix équitable pour les intervenants sur ce marché. Il est aujourd'hui la seule plate-forme d'échange et de coopération entre pays producteurs et exportateurs de gaz. S. K.

## Changes La livre sterling stable face à l'euro et au dollar

LA LIVRE évoluait peu, hier, face au dollar et face à l'euro, après avoir évolué en début de semaine au gré des sondages concernant les élections du 12 décembre. Hier matin, la livre perdait 0,02 % face au billet vert à 1,2863 dollar. Face à l'euro, elle gagnait 0,08 % à 85,59 pence pour un euro. La livre avait progressé lundi puis effacé ses gains mardi «après un sondage montrant que le Labour avait réduit son retard face aux conservateurs à environ 7 points», a expliqué Michael Hewson, analyste. «Le risque est d'avoir encore un Parlement divisé qui pourrait provoquer un nouveau report du Brexit», a signalé Ricardo Evangelista, analyste, alors que l'incertitude autour de la sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne pénalise l'économie britannique, notamment l'investissement. A cela, il faut ajouter «le programme du Labour avec ses promesses de nationalisation et de hausse de la fiscalité», a-t-il continué, soulignant que toute perspective d'un gouvernement travailliste pèse sur la livre. Un autre sondage, particulièrement attendu car il avait prédit la déconfiture de Theresa May en 2017, sera publié plus tard dans la journée. Par ailleurs, concernant le billet vert, «une nouvelle estimation du PIB et les dépenses et revenus des ménages vont concentrer une certaine attention, dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale», a expliqué Han Tan, analyste. Les deux indicateurs doivent être publiés en début d'après-midi. R. E.

Énergie

## Tenue aujourd'hui à Alger de la 2<sup>e</sup> Journée algéro-allemande

La 2<sup>e</sup> édition de la Journée algéro-allemande de l'énergie sera organisée aujourd'hui à Alger sous le thème «Réussir la transition énergétique grâce aux concepts et technologies innovants», a annoncé hier le ministre de l'Energie dans un communiqué. S'inscrivant dans le cadre des relations bilatérales, le ministère algérien de l'Energie et le ministère allemand de l'Economie et de l'Energie orga-

nisent cette rencontre pour «débattre, notamment, des questions relatives au rôle des innovations dans la phase actuelle de la transition énergétique, les concepts innovants à adapter pour l'Algérie concernant les énergies renouvelables l'efficacité énergétique et la digitalisation». Cette journée a pour but aussi d'«approfondir la coopération entre les deux pays et de faire avancer leur transition éner-

gétique». «Ce partenariat énergétique vise à bénéficier des expériences de l'Allemagne pour soutenir l'Algérie dans son accomplissement d'une transition énergétique, préservant ses ressources épuisables et contribuant à un développement durable», a expliqué la même source. La rencontre verra la participation, pour la partie algérienne, des représentants de la Société nationale de l'électricité

et du gaz, Sonelgaz, de la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (Creg) et de l'Agence nationale pour la rationalisation et l'utilisation de l'énergie (Aprue). La partie allemande sera représentée, quant à elle, par des responsables d'instituts et d'entreprises allemands comme «Fraunhofer ISI», «Next Kraftwerke» et ABB, selon le communiqué.

Malek Y. / APS

Pétrole

## Le Brent remonte à 64,38 dollars en cours d'échanges européens

Les prix du pétrole progressaient légèrement hier en cours d'échanges européens, dans le sillage de la veille, portés par les récentes déclarations sur un possible accord dans la guerre commerciale que se livrent les Etats-Unis et la Chine. Vers 10h50 GMT (11h50 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier valait 64,38 dollars à Londres, en hausse de 0,17 % par rapport à la clôture de mardi. Le Brent a même atteint aux alentours de 10h00 GMT un plus haut depuis le 24 septembre, à 64,48 dollars le baril. A New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 0,14 % à 58,50 dollars. «Les prix du pétrole continuent de profiter de l'optimisme qui gagne les acteurs de marché sur un accord

commercial (partiel) imminent entre les Etats-Unis et la Chine», a commenté Carsten Fritsch, analyste chez Commerzbank. Washington et Pékin ont envoyé ces derniers jours des signaux positifs quant à la conclusion avant la fin de l'année d'un accord commercial partiel, dit de «phase un». Le président américain Donald Trump a notamment souligné mardi ses bonnes relations avec son homologue chinois Xi Jinping, évoquant «la dernière ligne droite avant de parvenir à un accord très important, peut-être l'un des accords commerciaux les plus importants de l'histoire». «L'optimisme à propos des négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine prenait le pas sur les chiffres de l'American petroleum institute (API) montrant

une hausse inattendue de 3,6 millions de barils de brut aux Etats-Unis», a expliqué de son côté Al Stanton, de RBC. Les acteurs du marché attendent désormais les chiffres sur les stocks de pétrole aux Etats-Unis de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), publiés plus tard dans la journée et considérés comme plus fiables que ceux de l'API. Selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg, les analystes s'attendent à une baisse des stocks de brut de 878 000 barils, de même qu'à une hausse de 800 000 barils pour ceux d'essence et à une hausse de 800 000 pour les autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), pour la semaine achevée le 22 novembre. A. Y.

## Ghardaïa

# 245 ha de foncier industriel inexploités ont été retirés à leurs bénéficiaires

■ Une superficie globale de 245 hectares, attribuée dans le cadre de l'investissement industriel et resté à ce jour inexploité, a été récupérée dans la wilaya de Ghardaïa, a-t-on appris hier de la direction locale de l'industrie et des mines (DIM).

Par Nassima A.

Cette superficie, attribuée à 152 bénéficiaires, a été récupérée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel ainsi que celui destiné à l'investissement, qui se poursuit à travers la wilaya, a signalé le DIM de Ghardaïa, Lyes Khelifa. Ces bénéficiaires ont été déchus de l'attribution après plusieurs mises en demeure adressées à leur encontre ainsi que des constats établis suite à des sorties récurrentes de vérification sur les sites devant recevoir leur projets, a expliqué le responsable. Pas moins de 2 364 projets d'investissement ont été déposés auprès des services de la DIM, parmi lesquels 733 projets ont été retenus, 711 autres ont été rejetés pour différentes raisons d'insolvabilité du projet, et le reste est à l'étude, a fait

savoir M.Khelifa. Sur les 733 projets retenus, 170 actes ont été établis, 75 ont reçu leur permis de construire et seuls 18 projets sont opérationnels, indiquent les statistiques de la DIM. Quelques 2 296 hectares ont été mobilisés comme assiette foncière devant recevoir des projets d'investissement dans la wilaya de Ghardaïa, a précisé le DIM, soulignant que toutes les facilitations préconisées par l'Etat sont accordées aux opérateurs économiques voulant investir dans la wilaya.

Plus de 67 ha répartis en 185 lots situés dans les trois zones industrielles de la wilaya (Guerrara 21 ha, Bounoura 10 ha et Oued Nechou 36 ha) et 53 ha répartis dans les 14 zones d'activité existantes dans les différentes communes, viabilisées et dotées d'une infrastructure de base, sont prêts à recevoir de nouveaux opérateurs économiques pour des projets indus-



triels. Pour renforcer l'attractivité en matière d'investissement industriel dans la région et contribuer à la création d'emplois, les pouvoirs publics ont lancé de nombreux projets de création de nouvelles zones industrielles et d'activités, dont les zones industrielles à Oued

Nechou (100 ha) et à Oued Métilli (300 ha) dédiés aux grandes unités industrielles. Six nouvelles zones d'activité de 50 ha chacune viennent d'être créées à Guerrara, Hassi El-Gara, Hassi-Lefhal, Mansoura, Sebseb, Berriane et Zelfana, a fait savoir le DIM. Actuellement,

le tissu industriel de la wilaya de Ghardaïa dispose de 4.300 entreprises, dont 3 800 micro-entreprises (moins de trois personnes) et 500 moyennes entreprises occupant une population de 18 000 travailleurs, indique-t-on.

N. A./APS

## Aïn Defla

## Exportation courant 2020 de l'huile de figue de barbarie vers le Mali

Une opération d'exportation d'une quantité d'huile de figue de barbarie produite à Aïn Defla sera organisée courant 2020 vers le Mali, a-t-on appris du directeur de la chambre locale de l'Artisanat et des métiers. «Cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à promouvoir l'exportation dont celle se rapportant aux produits du terroir», a précisé Djillali Choumani au lendemain de la Foire internationale de l'artisanat organisée à Bamako (Mali) du 7 au 22 novembre courant et dont l'encadrement de la participation algérienne a été confié à la chambre d'artisanat de Aïn Defla. Notant que d'huile de figue de barbarie est un produit relevant de l'artisanat, il a fait savoir que la wilaya de Aïn Defla en a, lors de cette manifestation commerciale, exposé une quantité importante «laquelle a été particulièrement appréciée par les visiteurs». «Au cours de notre séjour au Mali, nous avons pu nous rendre compte que la population de ce pays consomme énormément de produits dits "bio" et c'est pour cette raison que nous avons décidé de nous lancer dans cette opération d'exportation vers ce pays», a-t-il expliqué. Selon lui, l'huile de figue de barbarie qui sera exportée vers le Mali est produite par un artisan spécialisé dans l'extraction des huiles essentielles activant à Rouina (20 km à l'ouest de Aïn Defla), relevant qu'à la faveur de sa pro-

duction de figues de barbarie dépassant les 50 000 qx par an, Aïn Defla se doit de tirer profit de cette richesse. «Concentré notamment au niveau du piémont à Aïn Defla, la figue de barbarie ne nécessite pas de grands investissements», a-t-il observé, assurant que ce produit dont le prix de l'extrait (huile) dépasse les 200 000 dinars le litre est consommé à grande échelle aux Etats Unis d'Amérique au regard de ses immenses bienfaits sur les plans esthétiques et thérapeutiques. Revenant sur la participation algérienne à la Foire internationale de l'artisanat abritée par la capitale malienne en présence de 800 exposants représentant 18 pays de différents continents, il s'est félicité

de l'engouement suscité par le pavillon algérien lequel a exposé à l'occasion des produits de 8 chambres d'artisanat et des métiers du pays. «Le pavillon algérien a constitué le point de mire des visiteurs et même des officiels maliens dont notamment l'épouse du Président malien, la ministre de l'Artisanat et du Tourisme ainsi que le président du Conseil constitutionnel», s'est-il réjoui. Cette manifestation commerciale a été clôturée par l'organisation du prix national du président de la république malienne qui a vu l'Algérie remporter la seconde place en matière de meilleur pavillon. La ministre malienne a fait état, à cette occasion, d'un protocole d'accord qui sera signée «pro-

chainement» entre les deux pays dans le but de consolider la coopération et la formation dans le domaine de l'artisanat à l'avenir, a-t-il soutenu. Selon M. Choumani, cette foire a constitué une opportunité pour connaître les spécificités du marché malien dans le domaine de l'artisanat afin de pouvoir se fixer sur ses besoins et consolider les relations d'échange avec les pays du Sahel présents lors de cette manifestation commerciale. «Le marché malien à l'instar de celui des pays du Sahel est vierge et c'est pour cette raison qu'il y a lieu de le conquérir», a-t-il préconisé, observant que nombre de produits qui «stagnent» en Algérie sont «ardemment» recherchés dans ces contrées.

Se référant à l'ambassadeur d'Algérie au Mali, il a, par ailleurs, fait état d'une autre foire qui sera organisée cette fois-ci à Niamey (Niger) du 29 novembre au 8 décembre 2019) dédiée à l'artisanat pour femmes. «Des formateurs algériens y prendront part en vue de former des cadres nigériens dans le domaine de l'artisanat ce qui permettra de faire profiter ce pays du savoir-faire algérien», a-t-il soutenu. Une autre manifestation consacrée aux produits commerciaux nationaux sera organisée par l'Algérie à Bamako durant le premier trimestre de l'année 2020, a encore fait savoir M. Choumani.

Samy Y.

## Médéa

## Plus de 43 000 logements réalisés et distribués durant la dernière décennie

Au total, 43 103 logements, tous types confondus, affectés à la wilaya, au titre des différents programmes de logements, ont été réalisés et distribués dans la wilaya de Médéa, durant les dix dernières années, sur un quota global estimé à 61 018 logements, a-t-on appris auprès du directeur local du logement. Quelque 11 930 autres unités, toutes formules confondues, sont en cours de réalisation, à travers différentes communes de la wilaya, a indiqué Djamel-Eddine Mekertar, qui fait état, en outre, d'un quota englobant 5 985 logements, non encore lancés, parmi lesquels des logements

récemment notifiés au secteur de l'habitat et en attente de finalisation de procédures d'affectation des projets. Le même responsable précise que sur un total de 5 229 logements promotionnels aidés (LPA), ancienne et nouvelle formule, 1 887 unités ont été réalisées, 2 512 en cours et 830 autres logements non lancés, tandis que dans la formule public locatif (LPL), 17 475 logements achevés et distribués, sur les 22 270 logements affectés à la wilaya, dont 4 795 logements sont toujours en cours de construction. S'agissant de la formule location vente, le directeur local du logement, révèle que sur 7 927 unités ins-

crites au profit du secteur, 1 042 unités ont été achevées et livrées aux citoyens, 3 258 unités en cours de réalisation et 3 627 autres logements en phase de lancement, a-t-il ajouté. Pour le segment de l'habitat rural, le même responsable, fait part de l'achèvement de 22 699 logements ruraux, sur un total de 25 398 logements attribués aux différentes communes, 1 171 en cours de construction, alors que 1 528 autres logements en attente d'affectations des aides aux bénéficiaires.

R. R.

## Sahara occidental

# Aminatou Haidar dénonce la grave situation des droits de l'Homme

■ La militante sahraouie, Aminatou Haidar, a dénoncé lundi devant le Parlement allemand (Bundestag) la grave situation des droits humains dans les zones occupées du Sahara occidental, exprimant sa plus grande préoccupation face à l'escalade des agressions et à la campagne de répression du régime d'occupation marocain contre la population civile sahraouie.

Par Fella Y.

M<sup>me</sup> Haidar a souligné que l'intensification de la répression marocaine intervient à un moment crucial pour le processus de paix, marqué par l'absence de médiateur onusien et les obstacles marocains au travail de l'ONU sur le dernier territoire en voie de décolonisation en Afrique. La lauréate du prix «Prix Right Livelihood 2019», aussi connu comme «Prix Nobel alternatif», a demandé aux députés de différentes forces politiques allemandes et aux membres du corps diplomatique accrédités à Berlin, l'intervention urgente de la communauté internationale, en particulier des pays de l'Union européenne, pour faire face aux pratiques illégales de l'occupant marocain sur le territoire sahraoui et à prendre des mesures pour «faire respecter les résolutions des Nations Unies afin que le peuple sahraoui puisse exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance». «Outre les violations systématiques des droits de l'Homme et la persécution incessante, il y a actuellement plus de 46 prisonniers politiques sahraouis illégalement reconnus coupables par le Maroc», a indiqué la militante sahraouie qui préside l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (Codesa). «Je saisis également cette occasion pour faire une mention spéciale et rendre hommage à la jeune militante Mahfouda Lefkir, détenue illégalement pour le simple fait d'exprimer son rejet de la sentence prononcée à l'encontre d'un membre de sa famille», a encore dénoncé M<sup>me</sup> Haidar, soulignant que «Mahfouda Lefkir est emprisonnée depuis dix jours et n'a pas pu recevoir la visite de ses proches». Elle a appelé à, cette occasion, les forces politiques et les organisations allemandes à «intercéder pour obtenir la libération immédiate de tous les militants sahraouis des droits humains détenus dans les prisons marocaines». De même,

Aminatou Haidar a fait part de son inquiétude face aux «manœuvres» préconisées par certains pays européens, mentionnant clairement la France et l'Espagne, de violer les arrêts de la Cour de justice de l'UE et de continuer à maintenir l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies à travers des accords commerciaux illégaux avec le Maroc. La militante a rappelé que «la justice européenne a été claire et énergique : "Le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et séparés"». «Nous ne pouvons accepter que l'Europe fasse partie du problème et constitue un obstacle dans la recherche d'une solution garantissant la paix et la stabilité de la région de l'Afrique du Nord», a ajouté Haidar.

## Haidar appelle au respect de la légalité internationale

Se référant à la situation actuelle dans les zones occupées du Sahara occidental et dans les camps de réfugiés, Aminatou Haidar a souligné que «la prolongation du conflit et le manque de perspectives dans le processus de paix obligent les nouvelles générations à perdre confiance dans le travail de l'ONU et adopter un discours plus radical pour reprendre la lutte armée contre le Maroc». «Il est difficile pour nous de continuer à convaincre nos jeunes de continuer à miser sur la lutte pacifique. Nous devons assumer nos responsabilités pour éviter un nouveau scénario de guerre au Sahara occidental», a-t-elle soutenu. La «Gandhi du Sahara



occidental» a appelé à multiplier les initiatives en faveur d'une paix durable, fondées sur le respect de la légalité internationale et la dignité du peuple sahraoui. De leur part, les députés et les invités à la conférence ont exprimé leur inquiétude face à la situation au Sahara occidental occupé et ont félicité l'activiste pour le prix Nobel alternatif 2019. Ils ont également reconnu que le prix venait reconnaître une longue trajectoire de souffrance et de lutte pour la paix et les droits de tout le peuple sahraoui. Aminatou Haidar est actuellement en Allemagne pour lancer un vaste programme d'activités et de réunions dans plusieurs pays

européens, organisé par la Fondation «Right Livelihood Foundation». Le Prix Right Livelihood, aussi connu comme «Prix Nobel alternatif» a été décerné cette année à quatre défenseurs des droits de l'Homme et du climat dont, la militante sahraouie Aminatou Haidar. C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un lauréat du Sahara occidental. Se déclarant «honorée» de recevoir le célèbre Prix, Aminatou Haidar a déclaré que cette attribution est «une reconnaissance» de sa «lutte non-violente et de la juste cause du peuple sahraoui qui malgré l'occupation militaire et les nombreuses violations des

droits de l'Homme élémentaires, poursuit son combat pacifique». «Les Sahraouis méritent d'être soutenus par tous afin qu'ils puissent, un jour, accéder à l'indépendance et à la liberté», a-t-elle ajouté. Malgré les menaces de mort et le harcèlement dont elle et ses enfants font les frais, Aminatou Haidar se bat sans relâche pour qu'une solution politique soit trouvée à l'un des plus longs conflits enlisés au monde, s'efforçant d'inculquer les vertus de l'action pacifique aux générations sahraouies montantes.

F. Y./APS

## Tunisie

### Réduction de la pension de la retraite, précisions de la CNRPS

Le P-DG de la Caisse nationale de retraite et de prévoyance sociale (CNRPS), Imed Turki, a démenti hier la réduction des pensions des retraités, indiquant que ce qui a été enregistré est une pénurie et non une réduction entre 1 et 66 dinars. Dans une interview au journal «Assabah», publiée dans son édition d'hier, Turki a déclaré qu'au cours des

derniers mois, les restes des augmentations publiques approuvées pour les fonctionnaires et les établissements publics ont été versés conformément aux accords signés entre le gouvernement et l'organisation syndicale, l'UGTT. Il a ajouté que ces augmentations ont été réparties par la CNRPS sur cinq mois, en raison de sa valeur atteignant 71

millions de dinars et de l'augmentation mensuelle estimée à 14 millions de dinars, dont 233 000 bénéficiaires dans la Fonction publique. Imed Turki a déclaré que la dernière tranche des restes des augmentations a été versée en octobre 2019, ce qui fait que la pension de novembre reviendra à sa valeur normale.

Sabiha O./Agence

## Mauritanie

### Division au sein du parti au pouvoir, l'Union pour la République

Qui doit diriger l'Union pour la République ? C'est une question qui divise les partisans de l'ancien président mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz et ceux de son successeur Mohamed Ould Ghazouani. Les 88 élus de l'Union pour la République sur 102 à l'Assemblée nationale se sont donné rendez-vous samedi à l'hémicycle pour une réunion d'urgence. Les élus ont signé une déclaration qui réaffirme la référence du parti au président en exercice Ghazouani. Cette déclara-

tion, c'est la réplique à l'autre rencontre du comité directeur de l'UPR, conduite par cette fois-ci l'ancien président Aziz. Parmi les signataires pro-Ghazouani, il y avait notamment Habib Brahim Diah, président du groupe UPR à l'Assemblée nationale : «Un groupe parlementaire aussi puissant que le nôtre pour lui, la référence c'est le président de la République Mohamed Ould Ghazouani». Ces parlementaires du parti au pouvoir saluent les réalisations de l'ancien président mauritanien, mais leur

priorité désormais, c'est l'exécution du programme de son successeur.

### «Le président Ghazouani, c'est le président élu»

«Pour nous, le président Mohamed Ould Abdel Aziz, c'est un président qui a marqué l'histoire de ce pays. Il a dirigé ce pays de 2009 à 2019. Il a fait de très grandes réalisations. Nous sommes reconnaissants pour le travail qui a été fait.

Maintenant, le président Mohamed Ould Ghazouani, c'est le président élu. Il a son programme et nous soutenons son programme», ajoute Habib Brahim Diah. Les conseils municipaux et régionaux ont également rallié la position de la majorité des députés. Dans un souci d'équilibre, RFI a essayé toute la journée de dimanche d'obtenir la réaction des partisans de l'ancien président Aziz. Personne n'a voulu répondre à nos sollicitations.

RFI



## Irak

# Explosions meurtrières et la violence s'intensifie

■ Six personnes ont été tuées dans des explosions quasi-simultanées mardi soir à Bagdad, venant s'ajouter aux violences qui déchirent depuis deux mois l'Irak, en proie à la crise sociale la plus meurtrière de son histoire récente.

Par Rosa C.

Ces attaques à la moto piégée ou à la bombe, qui ont fait six morts selon des sources médicales et policières, dans trois quartiers chiites de Bagdad – où les attentats ont drastiquement décliné depuis des mois – n'ont pas jusqu'ici été revendiquées. Elles viennent conclure une nouvelle journée de violence en Irak où deux manifestants ont été tués dans le cœur historique et commerçant de Bagdad devenu champ de bataille et dans la ville sainte chiite de Kerbala, à 100 km plus au sud. Dans l'un des pays les plus riches en pétrole du monde – mais aussi l'un des plus corrompus – les protestataires réclament la refonte du système politique et le renouvellement total de leur classe dirigeante qu'ils

jugent corrompue et incompétente. Ils s'en prennent également au voisin iranien qu'ils accusent de tirer les ficelles chez eux. Mardi semble marquer un tournant: les violences qui ont déjà fait plus de 350 morts en deux mois ont gagné des villes du sud jusqu'ici cantonnées à la désobéissance civile pacifique et se prolongent désormais en journée là où elles ne survenaient que la nuit. A Bagdad, dans un nuage de lacrymogène, alors qu'il tentait de se protéger avec un maigre bouclier de tôle, un jeune est tombé sous les balles en caoutchouc des forces de l'ordre, ont indiqué des témoins, montrant des taches de sang. Il a rendu son dernier souffle à l'hôpital, indiquent des médecins à l'AFP. Une vingtaine d'autres ont été blessés. Car les abords du pont al-Ahrar, près de la place Tahrir, épice de la première mou-

vement de contestation spontanée d'Irak post-Saddam Hussein, ont bien changé. Avant ici, on se pressait pour faire des achats. Aujourd'hui, le corps d'un manifestant tué – peut-être avant aujourd'hui selon des médecins – y a été découvert et des scènes de guerre s'y déroulent. D'un côté des murs de béton montés en travers des rues, les forces tirent, parfois à balles réelles; de l'autre, les jeunes manifestants, désormais tous casqués et le visage recouvert de foulards, tentent de se protéger des grenades lacrymogènes ou de les attraper pour les relancer vers les policiers. «On ne repartira que dans des cercueils», lance l'un d'eux à l'AFP. «Je n'ai pas de boulot, pas d'argent, alors rester ici ou rentrer chez moi, c'est pareil», renchérit un autre. «Sans travail et sans salaire, je ne pourrai jamais me marier donc je n'ai ni ma propre famille, ni ma propre maison», poursuit, amer, le jeune homme. Si derrière lui, la fumée est blanche – parfois orange, verte ou violette selon les modèles des grenades – dans le sud du pays, où écoles et administrations sont paralysées par les manifestants, les colonnes s'élevant vers le ciel sont d'un noir profond et elles sont aussi suffoquantes. Les manifestants brûlent des pneus pour barrer les principaux axes, comme à Kerbala. Là, les violences sont habituellement nocturnes mais mardi des policiers casqués et brandissant des boucliers antiémeutes ont tiré en plein jour sur les manifestants qui jetaient des pierres. Un journaliste de l'AFP a vu un policier



PH: D. R.

armé d'un fusil ouvrir le feu en l'air tandis qu'un autre tirait au pistolet à hauteur d'homme. Un manifestant a été touché à la tête et les médecins ont fait état d'un mort. Dans la province de Zi Qar, les protestataires essayent de frapper le pouvoir au seul endroit qui peut lui faire mal, ses ressources en pétrole, unique source de devises du pays. Ils bloquent les accès à trois champs pétroliers – Garraf, Nassiriya et Soubba, dont la production atteint 200 000 barils par jour. Treize policiers y ont été blessés, selon une source policière, mais l'extraction d'or noir se poursuit. A Diwaniya, des milliers de manifestants bloquent le centre-ville, des ponts, une des trois cen-

trales électriques de la province et les autoroutes menant vers le nord, le sud et l'ouest. «Ça fait deux mois que les politiciens font des discours et des réunions, ça suffit», a lancé l'un d'eux à l'AFP, alors qu'en chemin des protestataires ont arraché un immense poster de Hadi al-Ameri, patron des paramilitaires pro-Iran au Parlement, et piétiné son portrait en l'insultant. Al-Hilla, où la contestation avait jusque là un caractère bon enfant, a été aussi gagnée par les violences, avec une soixantaine de manifestants blessés par des tirs de grenades lacrymogènes, selon des médecins.

R. C.

## Commentaire

### Corruption

Par Fouzia Mahmoudi

Dans certains pays être visé par des enquêtes judiciaires pour des faits aussi graves que la corruption n'est pas un motif nécessaire de démissionner pour des hommes politiques occupant parfois les plus hautes fonctions. C'est le cas notamment de Benjamin Netanyahu, Premier ministre israélien, inculpé pour corruption, qui peut visiblement rester à son poste dans le «gouvernement de transition» actuel, a confirmé cette semaine le procureur général Avichai Mandelblit, après des appels à la démission du Chef du gouvernement. Depuis les législatives anticipées d'avril et de septembre qui n'ont toujours pas débouché sur la formation d'un gouvernement, Netanyahu reste chargé des affaires courantes dans l'attente de la formation d'une nouvelle coalition gouvernementale. L'annonce de son inculpation il y a une semaine pour corruption, abus de confiance et malversation par le procureur général a poussé certains hommes politiques à réclamer sa démission, à l'instar de son principal rival Benny Gantz. Le procureur général Mandelblit a déclaré lundi que face aux «demandes de démission» de Netanyahu, il avait organisé une réunion de son bureau pour donner une réponse « définitive » sur la question. «Dans l'état actuel des choses avec un gouvernement de transition, il n'y a pas d'obligation juridique pour le Premier ministre de démissionner», a affirmé le procureur selon un communiqué de son bureau. Par ailleurs, comme beaucoup de dirigeants dans son cas pour détourner l'attention des graves charges qui pèsent sur lui, Netanyahu a accusé cette semaine l'Iran de préparer des attaques contre Israël et a dit tout mettre en œuvre pour l'en empêcher. «L'agression iranienne dans notre région et contre nous se poursuit», a déclaré le Premier ministre israélien, devenu la semaine dernière le premier chef de gouvernement de l'histoire d'Israël à être inculpé pour corruption durant son mandat. En visite avec des responsables militaires sur le plateau du Golan occupé près de la frontière syrienne, il a fait ces déclarations alors que le général Mark Milley, chef d'état-major de l'armée américaine, se trouvait en Israël où il a rencontré son homologue, Aviv Kohavi. Les deux généraux ont discuté «de questions opérationnelles et des développements régionaux», a indiqué l'armée dans un communiqué. «Nous mettons tout en œuvre pour empêcher l'Iran de s'implanter ici dans notre région», et de «transformer l'Irak et le Yémen en bases de lancement de missiles et de roquettes contre l'État d'Israël», a poursuivi le Premier ministre israélien. «Cela inclut les mesures nécessaires pour empêcher le transfert d'armes létales, depuis l'Iran vers la Syrie, que ce soit par voie aérienne ou terrestre». L'armée israélienne a revendiqué hier une série de frappes aériennes de «grande ampleur» contre des sites militaires en Syrie qui ont tué une vingtaine de «combattants» dont 16 étrangers selon une ONG, en riposte à des tirs de roquettes la veille. Et pendant que la presse relate les exploits militaires des forces armées israéliennes, elle omet de rapporter les développements des sordides délits du Chef du gouvernement hébreu. Une méthode qui n'a malheureusement rien de nouveau mais qui continue à faire fureur chez les dirigeants corrompus de ce monde.

F. M.

## Chili

### Troubles et manifestations se poursuivent 40 jours après

Rien ne semble devoir entamer la détermination des manifestants chiliens qui continuent à descendre dans la rue, 40 jours après le début d'un mouvement réclamant des mesures sociales urgentes qui tardent à se concrétiser. Des milliers de personnes ont manifesté une nouvelle fois mardi dans les rues de Santiago à l'appel de plusieurs organisations syndicales du secteur public, a constaté l'AFP. La vague de contestation qui a éclaté le 18 octobre se poursuit selon un scénario devenu habituel à Santiago. Les journées commencent normalement, puis des rassemblements plus ou moins suivis ont lieu dans le centre-ville. S'ensuivent en fin de journée des heurts entre les manifestants les plus radicaux et les forces de l'ordre, ainsi que des incendies et des pillages attribués à des groupes organisés de délinquants. Les centres commerciaux de Santiago ferment plus tôt en raison des difficultés de transport des employés, et un métro ne fonctionnant toujours pas à 100% dans cette capitale de 7 millions

d'habitants. Plusieurs ONG dont Human Rights Watch (HRW) ont dénoncé «de graves violations des droits de l'Homme de la part de la police». Le directeur pour les Amériques de cette ONG, Jose Miguel Vivanco, a affirmé avoir reçu des centaines de plaintes concernant «un usage excessif de la force dans les rues et des abus contre des détenus». Un universitaire, Gustavo Gatica, a perdu totalement la vue après avoir été blessé par des tirs des forces de l'ordre le 8 novembre lors d'une manifestation à Santiago, a indiqué mardi l'hôpital dans lequel il a été soigné. Il s'agit du premier manifestant rendu entièrement aveugle depuis le début de ces manifestations, et son cas est devenu le symbole des nombreux blessés aux yeux en raison de ces projectiles spéciaux utilisés par la police, qu'elle s'est engagée à abandonner. La Croix-Rouge chilienne a affirmé qu'elle continuait à traiter des patients blessés par ces tirs. L'accord historique signé par les partis le 15 novembre sur l'organisation d'un référendum pour remplacer la Constitution héritée de la dictatu-

re d'Augusto Pinochet (1973-1990) avait suscité l'espoir d'une sortie de crise. Mais la poursuite des violences, des blocages et des manifestations maintient l'incertitude sur l'évolution du mouvement. Les manifestants réclament notamment au gouvernement du président conservateur Sebastian Piñera une augmentation du salaire minimum. Les syndicats exigent qu'il passe de 301 000 pesos mensuels (400 dollars) à au moins 500 000 pesos (\$625 dollars). Le gouvernement du président Piñera a également provoqué un tollé en annonçant lundi le dépôt devant le Parlement d'un projet de loi autorisant les militaires à protéger les infrastructures publiques, sans avoir besoin de déclarer l'état d'urgence. L'instauration de cet état d'urgence aux premiers jours de la crise avait été fortement critiquée. La crise qui secoue le Chili est la plus grave depuis le retour de la démocratie en 1990. Cette vague de contestation a fait 23 morts, dont cinq après l'intervention des forces de sécurité, et plus de 2 000 blessés.



## Afrique/ Alimentation

# Réunion de haut niveau à Niamey sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest



Par Faten D.

Les participants, venus notamment des pays membres du Comité permanent inter-Etats

de lutte contre la sécheresse au Sahel (Cilss), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao) et de l'Union économique et monétaire ouest-africai-

ne (Uemoa), auront à examiner et à valider les différents rapports produits par chacun de leurs Etats en vue de l'établissement du bilan céréalier et alimentaire 2018-2019 et prévisionnel 2019-2020, selon le ministre nigérien délégué à l'Elevage, Mohamed Boucha, président l'ouverture de la réunion.

Organisée sous l'égide du Cilss, cette rencontre permettra,

selon les responsables de l'institution, d'avoir une vision d'ensemble sur la production agricole au Sahel et en Afrique de l'Ouest et d'en assurer le suivi permanent.

Le Cilss a été créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70. Il regroupe 13 Etats membres, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, la Mauritanie, le Sénégal, le Togo, le Burkina Faso, le Mali, le Niger, le Tchad et le Cap-Vert.

Son objectif est de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et dans la lutte contre les effets de la sécheresse et de la désertification pour un nouvel équilibre écologique au Sahel.

F. D./APS

## Togo/Election

## L'UE et le Togo souhaitent une élection présidentielle dans les meilleures conditions en 2020

L'Union européenne (UE) et le Togo ont souhaité que l'élection présidentielle de 2020 dans ce pays se déroule dans les meilleures conditions de transparence, d'équité et de paix, ont rapporté hier des médias locaux. Les deux parties ont tenu, mardi à Lomé, leur 20<sup>e</sup> Dialogue politique au cours duquel un bilan des élections municipales a été établi. Les préparatifs de l'élection présidentielle de 2020 ont été également à l'ordre du jour, a précisé un communiqué

de la délégation de l'UE. La rencontre s'est tenue sous la présidence conjointe du ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et des Togolais de l'extérieur, Robert Dussey, et du chargé d'Affaires de la délégation de l'Union européenne, Bruno Hanses. Elle a réuni les ambassadeurs d'Allemagne, de France, du Danemark, de Belgique et les représentants des ambassades d'Espagne et des Pays-Bas basés à Accra avec des membres du gouver-

nement togolais. Selon un communiqué de l'UE, la rencontre a permis d'échanger sur les questions politiques, économiques et sociales concernant le Togo et l'UE. Le Dialogue politique UE-Togo est fondé sur l'article 8 de l'Accord de partenariat ACP-UE. Il est présenté comme un événement régulier et un moment important pour les deux parties afin d'échanger sur des questions d'intérêt commun, général, régional ou sous-régional.

Omar T.

## Djibouti

## Ouverture de la conférence de l'Union parlementaire africaine

Les travaux de la 42<sup>e</sup> conférence de l'Union parlementaire africaine (UPA) et de la 75<sup>e</sup> session de son Comité exécutif se sont ouverts lundi à Djibouti.

Co-présidées par le président du Parlement djiboutien, Mohamed Ali Houmed, et le secrétaire général de l'UPA, Idi Gado Boubacar, ces assises vont réunir jusqu'au 29 novembre prochain des membres de cette organisation continentale, des parlementaires djiboutiens et des représentants du corps diplomatique et consulaire accrédité à Djibouti. Selon un communiqué de l'UPA, la conférence examinera des questions d'actualité continentales, dont la promotion d'une économie diversifiée et de transformation locale des produits de base en vue de l'emploi des femmes et des jeunes, tandis que la session du Comité exécutif prévoit notamment l'approbation du programme annuel de travail pour 2020 ainsi que l'adoption du budget pour l'exercice 2020.

Rappelant que ces assises

font suite au séminaire de l'Assemblée parlementaire de la francophonie qui s'est tenue cette année à Djibouti, le président du Parlement djiboutien a mis l'accent, dans son discours prononcé à cette occasion, sur l'importance de la contribution des jeunes à la promotion de la démocratie, de la paix, de la sécurité et de l'Etat de droit dans

les pays africains. «Les jeunes sont une force vive qui doit participer pleinement au maintien et à la promotion de la paix et de la sécurité dans notre continent. Comme vous le savez, le Conseil de sécurité a tiré récemment la sonnette d'alarme sur l'absence de la jeunesse sur ces questions malgré l'enjeu qu'elle représente», a-t-il indiqué.

«Nous, parlementaires et élus du peuple, partageons aussi cette responsabilité. Nous devons réfléchir à l'inclusion des jeunes dans les sphères politiques, économiques et socioculturelles, et édifier des partenariats avec le plus grand nombre d'entre eux dans toutes nos institutions», a-t-il poursuivi.

L'UPA, créée le 13 février 1976

à Abidjan en Côte d'Ivoire, est une organisation inter-parlementaire du continent africain, qui a pour objectif de favoriser les contacts entre toutes les institutions parlementaires des pays africains et de promouvoir la paix, la démocratie, la bonne gouvernance, le développement durable et le progrès social en Afrique.

Safa C.

## Namibie

## Les Namibiens appelés aux urnes pour des élections générales

Les Namibiens ont commencé à voter mercredi lors d'élections générales malgré la grogne croissante de la population contre la crise et la corruption.

Près d'un million et demi d'électeurs namibiens sont appelés à départager par vote électronique les 11 candidats à la présidentielle et les 15 partis en lice pour les législatives.

Les bureaux de vote sont ouverts jusqu'à 21h00 (19h00 GMT) et les résultats ne sont pas

attendus avant plusieurs jours. Face à une opposition désunie, le président sortant Hage Geingob, 78 ans, et son Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (Swapo) semblent assurés de remplir pour cinq ans, en dépit d'un bilan des plus contrastés, selon des observateurs. Malgré un sous-sol gavé de ressources naturelles, dont l'uranium, des fonds marins riches en poissons et en diamants, et l'essor de son tourisme, la Namibie est plongée

depuis plusieurs années dans la récession. La chute des cours des matières premières et une sécheresse persistante depuis plusieurs saisons ont fait reculer son produit intérieur brut deux ans de suite (2017 et 2018) et le chômage frappe un tiers (34 %) de sa population.

Le régime du président Geingob est en outre éclaboussé par un scandale de corruption. Il y a quelques semaines, Wikileaks a publié des milliers de documents qui accusent des

responsables de son gouvernement d'avoir touché l'équivalent de 10 millions de dollars de pots-de-vin de la part d'une entreprise de pêche islandaise.

Deux ministres mis en cause dans cette affaire ont été contraints de démissionner à quelques jours seulement du scrutin, l'un d'eux a même été brièvement détenu.

Le chef de l'Etat a nié toute implication dans cette affaire. «Nous pratiquons la tolérance zéro en matière de corruption», a-t-il assuré samedi en clôturant sa campagne devant un stade à moitié vide de la capitale Windhoek. L'opposition, divisée, ne semble toutefois pas en mesure de profiter de ce climat.

Déjà candidat il y a cinq ans, McHenry Venaani, 42 ans, et son Mouvement démocratique populaire (PDM) restent marqués au fer rouge de leur proximité passée avec l'Afrique du Sud de l'apartheid, qui rebute une large part de l'électorat.

Lamine H.

## RDCongo

## Au moins 36 morts suite aux pluies diluviennes à Kinshasa

Au moins 36 personnes sont mortes dans la nuit de lundi à mardi, en raison de pluies diluviennes à Kinshasa en République démocratique du Congo (RDC), a déclaré mardi sur des médias le vice-gouverneur de la capitale Neron Mbungu.

«Le ministre (provincial) de l'Intérieur vient de communiquer un bilan de 36 morts. Les recherches continuent. Les dégâts matériels et humains sont vraiment énormes», a déclara

ré M. Mbungu, qui affirme être lui-même présent dans les communes touchées depuis 04h00 locales (03h00 GMT).

Les victimes ont été, entre autres, emportées par des éboulements de terrain.

Au moins deux ponts se sont effondrés ainsi qu'une chaussée sur l'avenue qui mène vers l'université dans la commune de Lemba, a précisé le vice-gouverneur. «Il y a des inondations», a-t-il ajouté. Parmi les victimes, «il y

a un enfant qui s'est électrocuté».

Plusieurs dizaines de personnes étaient mortes dans des érosions et des effondrements de terrain début janvier 2018 à Kinshasa après une nuit de pluies diluviennes.

Troisième ville la plus peuplée d'Afrique, Kinshasa compte quelque 10 millions d'habitants, qui vivent souvent dans des habitations précaires.

Gaya G.



## Gestion des clubs La DCGF se réunira avec les clubs professionnels le 2 décembre

LA DIRECTION de contrôle de gestion et des finances (DCGF) se réunira le 2 décembre avec les clubs professionnels, pour préparer le terrain aux visites que mènera cette structure au niveau des clubs, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi sur son site. Les visites que mènera la DCGF au niveau des clubs seront établies selon un calendrier bien établi et avec la présence d'un ou de deux membres du Bureau fédéral (BF) de la FAF, précise la même source. La réunion du 2 décembre, qui va se dérouler en présence du président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, intervient moins d'une semaine après le rapport accablant publié par l'instance fédérale sur la situation financière et administrative des pensionnaires de la Ligue 1. La DCGF, présidée par Réda Abdouch, a avancé le chiffre de 740 milliards de centimes représentant le déficit de 10 clubs sur les 16 de la Ligue 1, tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un «gouffre financier». Dans une déclaration accordée à l'APS

dimanche, Abdouch a révélé que le déficit avait atteint désormais 848 milliards de centimes, après le traitement du dossier du NA Hussein-Dey, sans compter les cinq derniers clubs. Le chiffre va au-delà des 1 000 milliards de centimes, selon le président de la DCGF. «Le Bureau fédéral donne toute la plénitude à la DCGF de poursuivre ses missions avec l'appui de la FAF et de la LFP et invite son président aux réunions du BF afin de présenter à chaque session un rapport d'étape sur la mission de diagnostic de la situation des clubs professionnels», précise la FAF dans un communiqué. Enfin, le Bureau fédéral, réuni lundi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), note avec «satisfaction» les efforts consentis par certains clubs pour réduire leurs dettes et «réitère son soutien à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour poursuivre ses missions avec toute la rigueur nécessaire et veiller à l'interdiction de recruter pour les clubs n'ayant pas encore assaini leur situation».

## Tournoi féminin de l'UNAF (U21) L'Algérie organisera la compétition du 21 au 28 décembre

L'ALGÉRIE a été désignée, pour la première fois, pour organiser un tournoi féminin de l'Union nord-africaine de football (UNAF), réservé aux moins de 21 ans (U21) du 21 au 28 décembre, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mardi sur son site. Selon le programme d'activités de l'UNAF établi pour l'année 2020, l'Algérie abritera aussi le tournoi qualificatif (zone nord-africaine) à la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2021 de la catégorie des moins de 17 ans (U17), prévu du 20 au 30 juillet 2020. Le vainqueur de ce tournoi se qualifiera pour la phase finale de la

CAN, prévue au Maroc en 2021. Outre cette compétition, l'Algérie organisera un tournoi amical en novembre 2020, réservé aux U18 (natifs de 2003), dans le cadre de la préparation des qualifications de la CAN-2023 des U20. L'évaluation des activités de l'UNAF au cours de l'année 2019 ainsi que le programme de 2020 et les différentes échéances des sélections nationales de la région ont été au centre d'une réunion, tenue vendredi à Gammarth (Tunisie), par les directeurs techniques des fédérations nationales de football membres de l'Union.

## Basketball/Elite 16 / Division Ouest (Gr. A/1<sup>re</sup> journée) Le GSP débute fort

LE GS PÉTROLIERS a réussi son entrée en lice au deuxième tour préliminaire (Elite 16) de la Ligue africaine de basket-ball (BAL), en dominant les Nigériens de l'AS Nigelec 115 à 89 (mi-temps : 60-45), pour le compte de la 1<sup>re</sup> journée du groupe A de la Division Ouest, disputée mardi à Yaoundé (Cameroun). Les Algériens ont dominé les quatre quarts temps sur les scores de : (24-15, 36-30, 28-20, 27-24). Le deuxième match du groupe A oppose, à partir de 19h00, le club organisateur des Forces armées et de police (FAP) de Yaoundé à la formation libyenne d'Al-Nasr. Les protégés du duo Sofiane Boulahya-ardjallah Harouni joueront leur deuxième match mercredi (19h00), face aux FAP de Yaoundé, avant de boucler la phase de poules face aux Libyens d'Al-Nasr, jeudi à 16h30.

La poule B de la Division Ouest, dont les rencontres sont également programmées à Yaoundé, est composée de l'Abidjan basket-ball club (ABC) de la Côte d'Ivoire, du Basket Club de Mazembe de la RD Congo, de Manga sport du Gabon et de l'AS Police du Mali. Les deux meilleures équipes de chaque poule (A et B) se qualifieront pour les demi-finales, prévues le 30 novembre, et celles qui occuperont les trois premières places se qualifieront pour la saison régulière de la BAL en mars 2020. Les six meilleures équipes de l'Elite 16 se joindront aux champions d'Angola, d'Egypte, du Maroc, du Nigeria, du Sénégal et de la Tunisie pour former le tableau final (deux conférences de 6 équipes) de la 1<sup>re</sup> édition de la BAL en 2020.

## Ligue des champions africaine (phase de poules-1<sup>re</sup> j)/JSK-Vita Club

# Les Canaris en appel

■ La JS Kabylie sera en appel demain pour le compte de la première journée de la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique face à la formation congolaise du Vita Club.



Les Canaris se donneront à fond

Par Mahfoud M.

Les Canaris qui se sont brillamment qualifiés pour cette phase des poules après avoir réussi de belles performances envisagent de réussir encore des matchs exceptionnels et pourquoi pas tenter d'aller le plus loin possible, même si ce ne sera pas facile. En effet, il faut savoir que la JSK est tombée dans le groupe de la mort puisqu'en plus du Vita Club, le club algérien devra faire face aussi à la formation tunisienne, l'Espérance sportive de Tunis, double détentrice du trophée lors de ces deux dernières années et les Marocains du Raja Casablanca. Les hommes

d'Hubert Velud ont donc la chance de jouer le premier match à domicile et devant leurs fans, sachant que cette équipe du Vita Club est dans une étape de reconstruction après avoir perdu 14 joueurs tout récemment. Les gars de la ville des Genêts n'ont pas de choix et se doivent de l'emporter pour espérer garder intactes leurs chances pour la qualification pour le prochain tour. Certes, la JSK a été tenue en échec à domicile lors de la dernière journée de la Ligue 1 face à la JS Saoura, mais il faut savoir que l'équipe a été touchée moralement en raison de la programmation de ce match et des autres rencontres auparavant à huis clos avec la sanction impo-

sée par la LFP. Les coéquipiers de Bencherifa sont, en tout cas, décidés à faire bonne figure et remporter leur premier match dans cette compétition. L'équipe sera handicapée par la suspension de Souyad qui ne devrait quand même pas influer sur le groupe, d'autant plus que le coach a sa petite idée sur les joueurs sur lesquels il devra compter pour cette rencontre importante pour le club kabyle. Le plus important est que les joueurs soient concentrés sur leur sujet pour cette empoignée et se donnent à fond pour remporter le succès qui les mettra sur orbite en attendant les autres confrontations difficiles qui les attendent.

M. M.

## UEFA/ L'équipe type de l'année 2019

### Mahrez non retenu

L'international algérien de Manchester City, Riyad Mahrez, champion d'Afrique et d'Angleterre, n'a pas été retenu dans la liste des cinquante joueurs nommés pour figurer dans l'équipe type de l'année de l'UEFA. Mahrez qui figure pourtant dans la liste des nommés pour le Ballon d'Or 2019, paye sans aucun doute son temps de jeu limité avec les «Citizens». En l'absence du capitaine de la sélection algérienne, la liste des joueurs nommés pour figurer dans l'équipe type de l'année est marquée par la présence de six joueurs africains évoluant en

Europe. A défaut d'être dans le 11 type 2019 de la FIFA, le gardien camerounais André Onana (Ajax Amsterdam), le défenseur sénégalais Kalidou Koulibaly (Naples), le milieu de terrain marocain Hakim Ziyech (Ajax Amsterdam), l'attaquant gabonais Pierre-Emerick Aubameyang (Arsenal), l'attaquant sénégalais Sadio Mané (Liverpool) et l'attaquant égyptien Mohamed Salah (Liverpool) peuvent espérer être élus dans l'équipe type de l'UEFA. Dans cette liste, Liverpool, vainqueur de la Ligue des champions cette année, est l'équipe la plus repré-

sentée avec dix joueurs nommés. En revanche, Karim Benzema, Antoine Griezmann, Luis Suarez, Neymar et Luka Modric n'y figurent pas. Les nominés sont choisis par l'équipe éditoriale d'UEFA.com sur la base de leurs performances de janvier à décembre 2019. Les performances des joueurs dans les compétitions de l'UEFA ont plus de poids dans l'évaluation. Ses votes sur UEFA.com seront ouverts jusqu'au 9 janvier 2019, date à laquelle la sélection finale sera annoncée, a précisé l'instance.

## Coupe d'Algérie 2019-2020 (1/32<sup>e</sup> - 1/16<sup>e</sup> de finale)

### Le tirage au sort prévu le 10 décembre

Le tirage au sort des 1/32<sup>e</sup> et 1/16<sup>e</sup> de finale de la Coupe d'Algérie de football 2019-2020 aura lieu le mardi 10 décembre à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de restauration d'Ain Bénian (Alger), a annoncé mardi la Fédération algérienne (FAF) sur son site. Les 1/32<sup>e</sup> de finale verront l'entrée en lice des clubs de Ligue 1, dont le détenteur du trophée

de l'édition précédente, le CR Belouizdad. Les 1/32<sup>e</sup> de finale se joueront les 21 et 22 décembre, alors que les 16<sup>e</sup> de finale auront lieu les 28 et 29 du même mois. A rappeler que le dernier tour régional de «Dame Coupe» se déroulera jeudi et samedi prochains.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

## Accidents de la route

### Près de 3 000 morts au cours des dix premiers mois de l'année

LES ACCIDENTS de la route survenus à travers l'ensemble du territoire national au cours des dix premiers mois de 2019 ont fait 2 849 morts et 26 947 blessés, selon un bilan publié mercredi par le Centre national de prévention et de sécurité routières (CNPSR). Le bilan fait état de 19 469 accidents de la route, survenus en zones urbaines et rurales à travers l'ensemble du

territoire au cours des dix premiers mois de 2019, qui se sont soldés par 2 849 morts et 26 947 blessés. Par rapport à la même période de l'année précédente, le CNPSR note un recul du nombre d'accidents (-139 accidents) et du nombre de blessés (-1.124 personnes) et une augmentation du nombre de morts (+24 victimes).

May H.

## Asphyxie par CO et par incendie

### Quatre décès en 24 heures à Batna et El Oued

QUATRE personnes ont péri, dont deux femmes asphyxiées par le monoxyde de carbone (CO) à Batna et deux enfants par la fumée de l'incendie ayant ravagé leur domicile à El Oued, durant les dernières 24 heures, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Les femmes, âgées de 60 ans et 23 ans, ont été asphyxiées par le CO émanant du chauffage de leur domicile, sis au douar Ouled Aich, commune El Hassi dans la wilaya de Batna, précise la même source. Les enfants étaient, quant à eux, âgés de 05 ans et 02 ans et sont décédés suite au feu ayant pris une habitation à la cité El Bab El Gharbi, commune de Guemmar, wilaya d'El Oued, ajoute la même source.

ce qui fait état également de quatre (autres incendies urbains et divers survenus dans les wilayas de Sétif, Oum El Bouaghi, Djelfa et Boumerdes. En tout, 10 personnes ont été incommodées par le monoxyde de carbone, durant la même période de référence, dans les wilayas de Laghouat, Sétif, Médéa et Alger, suite à l'utilisation des appareils de chauffage et chauffes bain. Elles ont été secourues par les éléments de la Protection civile qui leur ont «prodigué les soins de première urgence, avant d'être évacuées dans un état satisfaisant vers les établissements de santé», conclut le communiqué.

Salim Y.

## Réforme des banques publiques

### Intégration d'administrateurs indépendants dès le 15 décembre

LE MINISTRE des Finances, Mohamed Loukal a annoncé, mercredi à Alger, le début de la mise en œuvre «effective» des réformes dans les banques publiques, à partir du 15 décembre prochain, à travers l'intégration d'administrateurs indépendants au sein des Conseils d'administration. Ces administrateurs indépendants qui «détiennent une vaste expérience dans les domaines bancaire, financier et économique ainsi que dans le domaine de la numérisation du système bancaire, intégreront le Conseil d'administration de chaque banque», a indiqué M. Loukal dans l'allocation d'ouverture des travaux du 3e atelier technique sur «la Conformité», destiné au secteur des Finances. Le ministre a également précisé, lors de cette rencontre, organisée par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), que la séparation du Conseil d'administration de l'appareil exécutif s'inscrivait parmi les premières réformes destinées au secteur des banques. Selon le Premier ministre, l'appel à candidature sera annoncé ultérieurement par le ministre, sachant que les administrateurs indépendants seront choisis par la Commission de sélection qui

sera installée et sera composée de cadres du ministère des Finances et d'universitaires. Il sera également procédé à l'intégration effective des nouveaux membres indépendants du Conseil d'administration, lors de l'Assemblée générale annuelle prévue en juin 2020, a-t-il soutenu. Annonçant également l'élargissement de ces mesures de réformes au profit des institutions du secteur des Finances et des entreprises affiliées au secteur, M. Loukal a souligné que la réalisation réelle de la séparation des Pouvoirs permettra d'imprimer davantage de transparence et de communication dans le secteur. En matière de conformité, le ministre a mis en avant l'importance de la mise en place d'une vision aux contours clairs sur les modalités liées au respect des engagements inhérents à la conformité pris par les institutions financières, en renforçant le débat entre les opérateurs et les banques et en assurant davantage de professionnalisme dans le secteur bancaire. Il convient de rappeler que l'atelier organisé, mercredi, au siège du ministère des Finances, visait à consolider les compétences des professionnels sur la scène financière, notamment en ce qui a trait à la Prévention et à la lutte contre la corruption.

Hani Y.

## Violences faites aux femmes



Louis

Djalou@hotmail.com

## Affaires de corruption : Procès en audiences publiques

### Les ministres et patrons impliqués jugés à partir de lundi

■ Les responsables impliqués dans les affaires de corruption traitées par la justice depuis mars 2019 seront jugés en audiences publiques à partir de lundi prochain, a indiqué mercredi le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati.

Par Chafik N.

Les responsables impliqués dans «les premiers dossiers de corruption traités par la justice depuis mars dernier seront jugés à partir de lundi 2

décembre en audiences publiques au tribunal de Sidi M'hamed», a fait savoir M. Zeghmati lors de la présentation et du débat du projet de loi modifiant le code de procédure

pénale au Conseil de la nation. Ces affaires portent notamment sur l'octroi d'avantages indus à des propriétaires d'usines de montage automobile.

C. N./APS

## Sétif, Oran et Bordj Badji Mokhtar

### Arrestation de 4 éléments de soutien aux groupes terroristes

Quatre éléments de soutien des groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire lors d'opérations distinctes menées mardi à Sétif, Oran et Bordj Badji Mokhtar, indique mercredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de

l'ANP «a démantelé, en coordination avec des éléments de la Gendarmerie nationale et les services de la Sûreté nationale à Chlef (1<sup>re</sup> Région militaire), un réseau criminel composé de 4 individus, dont un terroriste repent, et a saisi un pistolet automatique, un fusil de chasse, une bombe de confection artisanale et des armes blanches», ajoute le communiqué. Dans le même

contexte, des garde-frontières «ont saisi, lors de deux opérations distinctes menées près des frontières à Tlemcen, 40 kilogrammes de kif traité, 5 700 comprimés psychotropes et 100 grammes de cocaïne», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont intercepté, à El-Oued, «un individu en possession de 1 002 unités de différentes boisons», relève-t-on.

## Deux personnes arrêtées

### Chlef : Saisie de 40 000 dollars falsifiés

Deux personnes ont été arrêtées par la brigade criminelle relevant de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Chlef, avec la saisie, sur eux, de 40 000 dollars US en faux billets, a-t-on appris, mercredi, auprès de la cellule de communication et des relations générales de ce corps constitué. Selon le chargé de la communication, le commissaire de police Cherif Ankoud, les deux individus (29 et 39 ans), dont l'un de nationalité étrangère, ont été arrêtés en début de semaine, pour suspicion d'implication dans une affaire de possession et écoulement de

faux billets en monnaie étrangère (dollars américains) sur le territoire national. L'opération a été réalisée, a-t-il ajouté, sur la base d'informations portant sur une personne en possession de faux billets en devise qu'il s'appropriait à écouler. Suite à quoi les investigations engagées à ce sujet, ont permis l'identification du suspect (un étranger) et son arrestation à Chlef, en compagnie d'une autre personne, est-il précisé de même source. Les deux mis en cause ont été arrêtés en possession d'une somme de 40 000 dollars (en billets de 100 dollars), qui se sont avérés

être des faux, est-il, par ailleurs, souligné. Le commissaire de police Cherif Ankoud a signalé la présentation des deux suspects devant le tribunal de Chlef, sous les chefs d'inculpation d'«atteinte à l'économie nationale, trafic de faux billets en devises, et leur écoulement sur le territoire national de façon illégale». Pour rappel, les mêmes services de la sûreté de wilaya de Chlef, ont arrêté, la semaine passée, deux personnes, dans une affaire similaire ayant permis la saisie de près de 8 100 dollars en faux billets, outre d'autres sommes en devises.

(APS)